

Bruxelles **Faits divers**

VOTRE SÉCURITÉ

www.generalprotection.be - 02/245.47.62

JUSTICE COUR D'APPEL

Le Dr Dupont "n'a rien compris"

Les parents de Mélanie dénoncent l'obstination du médecin responsable de son décès

Le docteur Dupont n'a toujours rien compris, mais nous allons l'affronter sans faiblir; même si c'est très dur de revivre ça. "Ça", c'est le calvaire de Mélanie Cailliau, 24 ans, morte le 29 mai 2004 d'une myocardite. Non diagnostiquée par le médecin, malgré plusieurs consultations. Condamné à un an de prison avec sursis, il contre-attaque en appel ce lundi. Les parents parlent.

Philippe et Josiane Cailliau se montrent déterminés, autant qu'ils l'ont été en première instance, face au docteur Bernard Dupont de Kraainem. Au terme de quatre ans de procédure, d'expertises en contre-expertises, son procès avait débouché sur la condamnation de celui qui, pour toute défense, disait "ne pas avoir aperçu d'urgence" chez Mélanie. Rien

que "du stress". La suite, on la connaît. Son appel surprend les parents de Mélanie. "Nous pensions que le docteur Dupont allait se contenter de la condamnation infligée en correctionnelle, pour homicide involontaire. Mais, visiblement, il n'a toujours rien compris. Je parlerais d'aveuglement". Philippe et Josiane espèrent au moins une confirmation de la sanction. "Il ne serait pas compréhensible qu'il en soit autrement". Pour eux, les expertises qui confondent le médecin restent "flagrantes". Mais aujourd'hui, ils apportent un nouvel élément au dossier: le témoignage d'une autre famille, dont la fille, également patiente du Dr. Dupont, est décédée d'une embolie alors que le praticien n'y aurait vu que "stress et fatigue". "Cruel parallélisme entre le sort de cette jeune fille et celui de Mélanie. À l'époque, ces parents, en plein désar-

roi, n'ont pas porté plainte. Ça reste un témoignage, mais je pense qu'il pèsera lourd dans la balance". Une condamnation, donc. "Mais pas par vengeance contre le docteur. Même si son aveuglement nous choque. Mais, d'abord, pour éviter que de pareils drames se reproduisent. Ensuite, pour que certains médecins sortent de leur tour d'ivoire, se sentent responsables de leurs actes professionnels. Comme vous, comme moi, comme tout un chacun. Enfin, pour plus de considération: nous n'avons pas eu un regard, un regret, une parole de réconfort. La grande majorité des médecins exerce de façon correcte et humaine. Mais il y a des moutons noirs qui ne sont pas à leur place. C'est pour le bien de la profession". C'est aujourd'hui à 14 heures que s'ouvre le procès en appel, devant la 14e chambre. «

LAURENT WILEN



L.W. Josiane et Philippe Cailliau luttent en mémoire de leur fille Mélanie, décédée en 2004. ■ V. FROMONT

NOUVEAU TÉMOIGNAGE

"Une victime l'a reconnu à la TV"

Un nouveau témoignage sera apporté par les parents de Mélanie, pour prouver la désinvolture coupable du médecin: celui des parents d'une de ses patientes, décédée en 1997 dans des circonstances curieuses.

"Comment avons-nous obtenu ce témoignage? Tout simplement parce qu'ils (les parents et la sœur) ont reconnu le Dr Dupont sur des images de la TV, lors de notre procès. La sœur de la défunte s'est manifestée de suite à moi, par courrier. Je retiendrai toujours ses mots: "C'est avec horreur que j'ai reconnu le Dr. Dupont..." Selon ce témoignage, cette jeune femme, de 24 ans aussi, est morte subitement chez elle, un matin. Elle avait consulté le médecin, ne se sentant pas bien. "Stress et fatigue, c'était son diagnostic. Le problème, c'est

qu'une autopsie a été demandée par un urgentiste, qui se méfiait. Et là, on a vu que la jeune femme était décédée d'une embolie créée par une phlébite, qui aurait été non détectée". Pour Philippe Cailliau, il y a trop de "parallélismes troublants" entre l'histoire de cette jeune fille, et celle de Mélanie. "Ces parents n'ont pas déposé plainte, car, en '97, on n'y pensait pas encore. Mais ils ont donné leur accord pour joindre leur témoignage à notre dossier en appel. Mais ils préfèrent garder l'anonymat". «

FOREST ECOLE DE LA CIME

Vandalisée à six reprises

Tout comme le week-end dernier, Christian Watterman a passé son dimanche à effacer les traces laissées par les vandales. En pénétrant dans son bureau, samedi matin, le directeur de l'école de la Cime (enseignement secondaire spécialisé) a constaté que son écran d'ordinateur avait disparu ainsi que l'argent de la caisse, soit 30€. Et les voleurs ne se sont pas arrêtés là. "Ils ont défoncé la porte d'entrée, ont volé le PC de la secrétaire et ont démolé la machine à café pour piquer la monnaie qui s'y trouvait. À l'étage, ils ont forcé une caisse enregistreuse mais celle-ci ne contient que de la monnaie fictive". Dans la salle des professeurs, ils ont forcé tous les casiers des enseignants et ont badiéonné l'écran d'un PC avec des cornichons écrasés!

C'est la sixième fois que des vandales s'introduisent dans l'école de la Cime. Non que l'établissement soit particulièrement visé mais un panneau publicitaire installé sur le mur voisin permet de se retrouver dans la cour intérieure en quelques secondes. Le procédé utilisé par les auteurs est toujours identique: ils prennent appui sur un grand boîtier suspendu sur le mur d'enceinte et se hissent. Dans l'autre sens, ils improvisent un escalier avec des bancs ou de grandes poubelles. Pour la direction, la coupe est pleine! D'autant qu'elle considère que ce panneau publicitaire n'a rien à faire dans une éco-



La dernière effraction datait du week-end dernier. Le procédé utilisé est toujours le même: les vandales escaladent le boîtier relié au panneau publicitaire, pénètrent dans les locaux et se servent. ■ ADC

le. "Depuis que nous nous sommes installés dans ces locaux, en 2003, nous avons adressé plusieurs courriers à l'administration pour que ce panneau soit enlevé (NDLR: sous la précédente législature). Mais on nous a répondu qu'un contrat liait le propriétaire du mur voisin avec une firme privée. Oui mais voilà, quand

mes élèves jouent au basket, la publicité défile devant leurs yeux. J'ai un jour dû protester énergiquement car la pub en question représentait une femme nue avec des capsules sur les seins. Les élèves ne voulaient plus rentrer en classe!". La bourgmestre de Forest, a été avisée du problème. "Je ne suis pas autorisée à prendre un

arrêté vu qu'un contrat lie le propriétaire du mur et l'annonceur", assure Magda de Galan (PS). "Mais nous allons tout de même lui demander de déplacer le boîtier et nous allons évaluer le permis d'installation. Nous aimerions également le rencontrer pour tenter de trouver une solution". «

L.P.O

IXELLES AVIS

Disparu après avoir rendu visite à ses parents



■ POLICE FEDERALE

Dimanche passé, le 1er février vers 13 heures, El Haouri El Amrani, âgé de 40 ans, quitte le domicile de ses parents à Ixelles, rue du Collège. Depuis lors, il n'a plus donné signe de vie. El Haouri El Amrani est d'origine nord-africaine. Il mesure approximativement 1m70. Il a les yeux bruns et les cheveux brun foncé coupés courts. Au moment de sa disparition, il portait une veste en plastique rouge avec capuche, des jeans et des bottillons vert foncé. Les témoins qui ont vu cette personne ou qui connaissent l'endroit où elle se trouve peuvent prendre contact avec les enquêteurs via le numéro de téléphone gratuit 0800 91.119. Les témoignages peuvent aussi parvenir via avisderecherche@police.be «

Vite!

SCHAERBEEK Il vandalise sa cellule

La police de la zone Nord est intervenue dans la nuit de samedi à dimanche dans un night-shop de la place Liedts. Un individu venait d'y faire un esclandre. Au cours de son interpellation, il a copieusement injurié les agents puis a dégradé la cellule dans laquelle il avait été placé. Il a finalement été mis à la disposition du parquet. «

SAINT-JOSSE Il se jette du 7e étage de l'hôtel

Un individu s'est jeté de la fenêtre de sa chambre d'hôtel, située au 7e étage du Crowne Plaza de Saint-Josse. Personne ne se trouvait en bas lorsqu'il a sauté dans le vide. L'homme n'a pas survécu à la terrible chute. «

ANDERLECHT Cinq personnes intoxiquées

Dimanche, vers 9h30, les pompiers sont intervenus au boulevard Poincaré, pour un appartement en feu, au n°36. Ils ont sauvé deux résidents coincés au 2e étage et ont secouru cinq autres personnes. Légèrement intoxiquées, elles ont été hospitalisées. «